

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

René DALLOZ
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

En suivant les événements

Ce bulletin corporatif n'a certes jamais donné ses colonnes à ce qui a pu toucher de près la politique internationale.

Cependant, je ne pourrais passer sous silence les événements graves qui ont absorbé et plongé dans l'angoisse, tout le monde, à la pensée qu'un cataclysme plus terrible encore que celui de 1914 pouvait ravager l'humanité toute entière.

Chacun d'entre nous a vécu des heures de terrible inquiétude, bien que le sang-froid et le calme aient toujours été maintenus.

Cela ne pouvait pas être pour le commerce et l'industrie de nature à leur redonner un élan d'activité. Au contraire, on a senti bien vite l'un et l'autre se contracter et s'arrêter devant le danger qui se faisait toujours plus menaçant.

Des camarades diamantaires — comme tant d'autres — ont été pris par la mobilisation.

Je crois que jamais personne n'a désespéré de la paix jusqu'au dernier moment. L'espoir est demeuré tant que les relations diplomatiques auraient.

Les événements ont donné raison à cette pensée si humaine.

Les accords de Munich ont empêché le mal de se produire.

Ils ont empêché les engins de guerre perfectionnés, modernes, de semer la mort et la destruction dans toute l'Europe. C'est la vie de peut-être 20 ou 30 millions d'êtres humains qui a été sauvée.

Tous les pays du monde qui souffrent encore terriblement de la dernière guerre, qui supportent les charges énormes des dettes d'armement, des pensions aux veuves, aux orphelins, aux mutilés, qui voient encore mourir chaque jour des victimes de la guerre de 1914 à 1918 — auraient sombré dans la ruine de l'économie et dans la misère.

Cela il ne faut pas l'oublier!

Mais je ne voudrais pas qu'on oublie non plus, au milieu de cette joie, de cette réjouissance qui a comblé bien des coeurs en apprenant le recul de la guerre, la petite République Tchécoslovaque.

C'est elle qui fait les sacrifices de son territoire, de ses populations, et cela, sans que l'on ait même entendu sa faible voix, sa plainte.

Elle a dû céder une bonne partie de son territoire à l'Allemagne, et ensuite à la Pologne. Elle devra en céder aussi à la Hongrie.

Ces territoires qui lui sont retirés parce que des minorités ont demandé leur rattachement à l'Allemagne sous le noyautage des menées hitlériennes, sont certes plus fertiles que ne peut l'être le Sahara.

Les Allemands des Sudètes ne sont pas tous hitlériens. Les populations qui peuplent ces régions n'ont pas toutes demandé à dépendre de l'Allemagne.

Il faudra donc qu'elles se fassent hitlériennes et qu'elles subissent les beautés du régime du troisième Reich, ou alors qu'elles émigrent vers ce qui restera de la République Tchécoslovaque, en abandonnant leurs maisons, leurs coins de terre, leurs usines, le pays où toujours elles ont vécu.

Pour elles, c'est la misère ou l'asservissement!

N'oublions jamais cela! Pensons à elles.

Vivons ces heures cruelles pour elles comme si nous les subissions nous-mêmes. Disons-nous bien que ces moments de satisfactions immense que nous venons d'éprouver quand le danger de guerre a été écarté, nous le devons aux sacrifices du peuple tchécoslovaque.

Mais une autre leçon aussi est à tirer de ces événements.

Nous qui avons toujours combattu le fascisme sous toutes ses formes,

qui avons vécu les moments tragiques du 6 février 1934, qui avons sans cesse montré le fascisme comme fauteur de guerre, avions malheureusement dit vrai.

La guerre d'Espagne, la guerre de Chine font toujours d'innocentes victimes.

Les événements internationaux qui viennent de se dérouler, confirment encore ce que nous avons toujours répété partout, dans nos écrits, dans nos réunions: le fascisme c'est la guerre.

C'est le moment plus que jamais, d'ouvrir les yeux.

Il ne faut pas croire que la paix est définitivement sauve.

Pour le moment, elle est écartée. Il faut ne point perdre de temps.

Il faut clamer partout et bien haut, avec notre grande C. G. T., qu'une conférence internationale se réunisse au plus tôt, où tous les problèmes posés par les fameux traités de Versailles et de Trianon, trouvent un règlement pour que puisse enfin régner entre les peuples cette chose si sacrée pour tous: la Paix.

René DALLOZ.

Allocations Familiales

Département du Jura

Pour le département du Jura, dans les profession industrielles, commerciales et libérales auxquelles la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales a été rendue applicable, le taux minimum des allocations familiales est fixé comme suit, d'après le nombre des enfants à charge, à compter du 1^{er} juillet 1938:

a) Pour un enfant à charge, 1 fr. 60 par jour ou 40 fr. par mois.

b) Pour deux enfants à charge: 4 fr. par jour, ou 100 fr. par mois.

c) Pour trois enfants à charge, 7 fr. 20 par jour ou 180 fr. par mois;

d) Pour quatre enfants à charge, 11 fr. 20 par jour ou 280 fr. par mois; et pour chaque enfant en sus du quatrième, 4 fr. 80 par jour ou 120 f. par mois.

(Journal Officiel du 5 août 1938).

Attention aux Lois Sociales

En raison des événements, notre bulletin n'a pu paraître en temps opportun.

Nous publions ci-après un article écrit le 1^{er} septembre et qui n'a cependant rien perdu de son actualité.

Je ne pensais guère, lors de la rédaction de notre dernier bulletin auquel je consacrais un article sur les 40 heures, que je serais obligé de revenir sur cette importante réforme à si peu d'intervalle.

Le récent discours radiodiffusé du Président du Conseil m'oblige à le faire, et comme vous le pensez bien, ce ne sera pas pour approuver les paroles qu'il a prononcées devant le pays.

**

D'après le Président du Conseil, c'est la faute de la loi de 40 heures si le franc est menacé à des périodes plus ou moins rapprochées, si des industriels refusent des commandes, si la balance commerciale est déficitaire, si nous ne produisons pas assez, si la paix est menacée.

Le Président du Conseil vient de donner libre cours à la campagne de presse de la réaction contre cette grande réforme sociale et avant tout, humaine.

Il a obéi aux volontés de la Confédération du Patronat Français qui mène une campagne acharnée contre toutes les réformes acquises depuis juin 1936 en agitant une fois de plus le péril extérieur pendant des événements internationaux qui se déroulent en Europe Centrale et en faisant appel au patriotisme de chacun pour la solidité de la monnaie. On a choisi une fois de plus le moment psychologique pour mieux réussir dans cette tentative.

Aussi M. Daladier, que la presse de réaction appelait le « fusilleur du 6 février 1934 », est maintenant devenu pour elle l'homme sage. Il est maintenant encensé, par ceux qui ont déversé sur sa personne les pires calomnies, pour la position qu'il a prise publiquement à l'égard des travailleurs.

**

Pourtant, si nous ne produisons plus suffisamment, comment se fait-il que nous ayons encore en France 350.000 chômeurs officiellement déclarés et qui ne demandent qu'à travailler ? Comment se fait-il aussi qu'un grand nombre d'ouvriers ne travaillent que partiellement, soit 18, 24 ou 32 heures par semaine ? Est-ce bien maintenant le problème de la production qui est posé ou encore celui de la sous-consommation ?

Est-ce que vraiment la production française revient trop chère au cours actuel de notre monnaie ?

C'est une méthode employée, pour ramener la soit-disant confiance et l'on croit obtenir celle-ci et s'attaquant aussitôt aux réformes sociales plutôt que de s'en prendre directement aux « vrais patriotes » qui spéculent contre le franc et travaillent contre le pays.

Il semble trop que les intentions ainsi exposées du chef du gouvernement, sont

la rançon d'une aide financière apportée par le capitalisme français et international.

**

Ce sont bien toutes les lois sociales qui sont menacées. On semble s'en prendre seulement aux 40 heures, mais on touche immédiatement aussi aux conventions collectives dont beaucoup ont précisé la majoration applicable aux heures supplémentaires ou de récupération prévue par les décrets qui ont institué la loi de 40 heures suivant les différentes industries.

On veut instituer un règlement susceptible d'abroger la loi aussi vite que possible, quand on parle de permettre aux industriels de ne plus demander une autorisation à l'Inspection du Travail, mais seulement avertir celle-ci qu'on travaillera plus de 40 heures. Alors on ne s'occupera plus de savoir si les fonds départementaux ou municipaux de chômage sont en mesure de fournir de la main-d'œuvre qualifiée; on trouvera tout naturel, que des ouvriers travaillent de nouveau 48 heures et peut-être plus par semaine, pendant que les collectivités auront à soutenir des gens sans travail.

Et que va devenir aussi le problème de l'apprentissage ?

Est-ce seulement une catégorie de travailleurs qui doit être occupée, ou si tous les travailleurs ont encore droit à la vie ?

Un industriel n'aura plus à s'intéresser à l'apprentissage. S'il a peu ou pas de travail il mettra son personnel au chômage ou à la rue, mais par contre, s'il a beaucoup de travail, il n'aura qu'à faire travailler le même personnel plus longtemps. On ne pensera plus à faire de nouveaux ouvriers dans la profession, ni à embaucher des chômeurs. Les jeunes gens qui sortent de l'école primaire verront toujours de plus en plus l'avenir se ferme devant eux, et les chômeurs, disparaître l'espoir de travailler.

Est-ce ainsi que l'on veut combattre la crise économique et créer la société future ?

D'autre part, tous ces exemples laissent apparaître un autre danger qui ne tardera pas à passer dans la réalité. C'est l'attaque contre les salaires.

Non seulement on ne paierait plus les heures supplémentaires à un taux supérieur, mais on en profiterait pour baisser insensiblement les prix de main-d'œuvre. Ce serait denouveau des différences importantes qui renaitraient entre les conditions de travail dans une même industrie, et ainsi la concurrence entre employeurs serait le début d'une nouvelle anarchie dans tous les corps de métier.

Voilà ce que nous cache la « délicate attention » de M. le Président du Conseil !

Les travailleurs sont avertis. Les nombreux meetings et les protestations unanimes qui se sont élevées de toutes les régions de France marquent bien qu'ils n'entendent pas abdiquer devant les forces d'argent et qu'ils veulent conserver ce qu'ils ont su conquérir dans l'enthousiasme et la volonté en 1936.

**

Je viens d'exposer ma pensée sur une question générale.

Je ne voudrais pas ne pas rapprocher

ces idées de la question qui nous intéresse directement, l'industrie diamantaire.

Il n'est pas besoin de rappeler notre position et notre action au moment où l'application des 40 heures s'est faite dans notre industrie. Nous avons fait preuve à ce moment de compréhension et de volonté.

Les 40 heures se sont appliquées sans aucune difficulté et à la satisfaction de tous, employeurs comme ouvriers. Cela est confirmé par les paroles mêmes d'un patron, le président de notre Commission Paritaire, qui déclarait que la production était demeurée la même qu'auparavant. C'est quelque chose de très important qui donne raison à l'institution de la loi aujourd'hui tant combattue.

La réduction du temps de travail combat le chômage. Dans l'industrie du diamant, la production est restée la même avec un nombre d'ouvriers bien inférieur à ce qu'il était il y a 10 ans, par suite de la modernisation de l'outillage et des nouvelles méthodes de travail qui ont accru la production sans en faciliter les débouchés. Au contraire, ces derniers se sont encore restreints à mesure que les conflits se rallument et se développent sur les continents.

Il ne pourrait donc être question de déroger aux 40 heures, même momentanément, dans des circonstances semblables, et quand on se souvient qu'il y a seulement quelques mois des efforts ont été tentés pour réduire pendant plusieurs mois, la semaine de travail à 32 heures.

Une raison dominante aussi, fait qu'il ne peut être question pour nous de ne pas respecter ou laisser déroger à cette réforme inscrite en tête de nos importants congrès internationaux dans le passé, c'est qu'elle est une institution internationale pour l'industrie diamantaire.

C'est la preuve incontestable que nos relations avec nos camarades belges et hollandais ont démontré une fois encore leur nécessité et apporté un résultat.

Aussi sommes-nous bien décidés à ne pas permettre une seule atteinte à la semaine de travail actuelle.

Tou les diamantaires saufont défendre énergiquement cette réforme qu'ils ont appréciée largement et qui est maintenant entrée dans les mœurs.

René DALLOZ.

Assurances Sociales

Pour le commerce et l'industrie, le salaire limite annuel des immatriculés aux Assurances Sociales est relevé uniformément à 30.000 francs au lieu des taux de 21.000 francs pour les assurés non chargés de famille et 25.000 francs pour les autres.

Au cas où la rémunération obtenue dépasse, selon le mode de règlement des salaires, 1.500 francs par mois, 750 fr. par quinzaine, 380 fr. par semaine, 72 fr. par jour, 36 fr. par demi-journée, 9 fr. 50 par heure, c'est seulement sur ces chiffres de salaires que doit être calculée la double contribution ouvrière et patronale.

L'indemnité journalière de maladie est portée de 22 fr. à 25 fr.

(Journal Officiel du 15 juin 1938).

Dans les Centres

SAINT-CLAUDE ET SES SECTIONS.

L'accalmie qui s'est manifestée dans l'industrie jusqu'aux vacances — qui ont été prises cette année du 1^{er} au 16 août — a laissé place à une plus grande activité.

La situation s'est améliorée d'une semaine à l'autre et insensiblement presque tous les ouvriers ont repris le travail. Les maisons qui avaient réduit leurs heures de travail se sont remises à travailler 40 heures.

Cette situation permettait les meilleurs espoirs pour les mois à venir, lorsque les graves événements internationaux que tout le monde a connus, se sont précipités.

En raison de ces circonstances, quelques maisons ne redonnaient point de travail en attendant que soit doublé le cap du 1^{er} octobre qui devait être décisif.

Dans l'ensemble, peu d'ouvriers ont été arrêtés et seulement peu de temps. Actuellement presque tout le monde a repris sa place à l'établi; cela permet d'espérer que l'activité du métier, un moment ralentie, reprendra d'une façon plus régulière.

* Les pourparlers que nous avions engagés avec la « Chambre Syndicale Patronale » pour une hausse des tarifs en raison des dévaluations de notre monnaie depuis une année, se sont terminés le 13 septembre sur les conditions suivantes:

1^o Augmentation générale de tous les tarifs de base de taille et de débrutage de 10 % à partir du 1^{er} septembre; soit une augmentation de 7 % sur les salaires;

2^o Nouvelle augmentation générale de 10 % de tous les tarifs de taille et de débrutage à partir du 1^{er} octobre; soit à cette date 14 % d'augmentation sur les salaires;

3^o Rajustement du prix du boart de 25 à 28 fr. le carat à partir du 1^{er} octobre.

* L'assemblée générale qui s'est prononcée sur ces augmentations de salaire a décidé d'augmenter le taux de la cotisation syndicale à compter du 1^{er} septembre. Celui-ci a été porté à 10 fr. par mois, soit 2 fr. 50 par semaine de travail pour les camarades de moins de 50 ans, et à 6 fr. par mois soit 1 fr. 50 par semaine de travail, pour les camarades de 50 à 60 ans.

PARIS.

Aucun changement important n'est à signaler sur la place de Paris. Il y a toujours une quarantaine d'ouvriers au travail, dont une partie est spécialisée dans le diamant industriel.

THOIRY.

Quelques ouvriers ont repris le travail à la coopérative.

BELGIQUE ET HOLLANDE

La situation s'était sérieusement améliorée dans les deux principaux centres d'Anvers et d'Amsterdam. Comme le font apparaître les statistiques publiées d'autre part, les effectifs au travail étaient en augmentation importante.

Pour le moment, encore sous le coup de la récente crise internationale qui a provoqué un accroissement important du chômage, bien qu'il soit difficile d'émettre un pronostic sur l'orientation que prendra la marche des affaires, il semble que celles-ci vont repartir de nouveau vers une plus grande activité.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Toujours très sensibles à la situation du marché des diamants et aussi aux fluctuations de Wall Street, les diamantifères ont été très agités ces derniers mois.

Après avoir connu une hausse appréciable, elles ont subi un recul important au moment des graves événements internationaux. Depuis, elles ont repris leur courant de hausse et il est possible que les cours actuels se maintiennent en raison de ce qu'il est question pour la De Beers de reprendre le paiement des dividendes semestriels en décembre et de maintenir en activité, la mine Dutoitspan.

Après être montée jusqu'à 1.702, le 25 juillet, la De Beers ordinaire recule jusqu'à 1.284 le 17 septembre. Elle regagne ensuite rapidement et termine le 6 octobre à 1704.

La De Beers Préférence a atteint 2.115 le 29 juillet, mais tombe ensuite à 1.680 le 27 septembre. Elle remonte à 2.070 le 6 octobre.

La Jagersfantein a suivi aussi la même courbe. De 237 le 27 juillet, elle tombe à 136 fr. 50 le 27 septembre et se relève à 221 le 6 octobre.

**

Nous donnons ci-après l'aperçu sur les marchés diamantaires par M. Lipschutz, paru dans « l'Industrie belge du diamant », numéro de Août-Septembre:

Le marché du brut

Londres paraît n'avoir pas fait cas des vacances, car déjà la première semaine du mois d'août, d'importantes affaires furent conclues à des prix extrêmement fermes.

Une firme anversoise a acheté un lot important de marchandises fermées, 4 grains et plus. On a vendu également assez bien de petites marchandises rondes à scier, qui seront acheminées vers le marché. De ce fait, il y aura tendance à croire que le marché en est suffisamment fourni; rien n'est moins vrai cependant, car la pénurie de cet article sera permanente.

Il est indispensable que les intéressés tiennent compte de ce facteur et ne se laissent pas aveugler par la circonstance qu'il y aurait temporairement assez de stock sur le marché. La production mondiale de cet article ne peut suffire à la demande et nous ne voyons pas, du moins provisoirement, qu'un changement pourrait intervenir.

Le marché local a conséquemment enregistré une demande, de loin supérieure à l'offre. Les marchandises blanches, de belle teinte et pures, furent également recherchées; ce sont là des articles destinés à l'Amérique.

Les prix sont très fermes, tant des articles ordinaires, marchandises à cliver, que des diamants industriels et du boart.

Le marché du taillé

La demande ne se borne pas à un seul article: on s'intéresse à toute la gamme et les fabricants maintiennent leurs exigences quant aux prix.

Les articles ordinaires sont relégués à l'arrière-plan au profit des qualités meilleures 2 et 3 grains en bonne taille, trouvent facilement placement, de même que les quarts et les 5 et 6 au carat, tant dans les meilleures que dans les qualités inférieures.

Toutes les qualités de 8/8 furent vendues, de même que le petit brillant, ce dernier article toutefois sur moindre échelle.

Les baguettes et les marquises trouvent également acquéreur et nous pouvons donc sans conteste affirmer, que tous les articles, sans exception, suscitent l'intérêt.

**

Le marché diamantaire présente un aspect animé et la seconde moitié du mois d'août nous a satisfaits. La situation politique toutefois et les événements en Europe centrale, dont l'évolution est très incertaine, entravent la conclusion d'affaires qui ne reprendront leur cours normal que lorsqu'une détente générale se sera produite.

(1^{er} septembre 1938).

I. LIPSCHUTZ.

Pour nos camarades d'Espagne

Ateliers : Rey, 15 francs ; Adamas, 89 fr. ; Torczyner, 39 fr. 50 ; Jeantet, 13 fr. ; Juhan, 11 fr. ; Le Diamant, 163 fr. ; Rey, 13 fr. ; Grenier-Godard, 12 fr. 50 ; Adamas, 88 fr. ; Rey, 15 fr. 50 ; Sellières, 4 fr. ; Torczyner, 37 fr. ; Juhan, 22 francs.

Dalloz René, 10 fr. ; Camelin Louis, 5 fr. ; M. G., 10 fr. ; Reffay Marcel, 2 fr. ; Vuillet Victor, 5 fr. ; Aymé Alix, 3 fr. 50 ; Collecte réunion Comité Union Régionale, 27 fr. 05 ; Malfroy Charles, 16 fr. ; Vincent Gabriel, 4 fr. 50 ; Vuillermoz Jean, 2 fr. ; perçu Permanence, 3 francs.

Total : 610 fr. 55 ; Listes précédentes, 643 fr. 50 ; Total à ce jour : 1.254 fr. 05.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de nos camarades :

Marius SAINTOYANT
du Syndicat de Saint-Claude

décédé le 2 Juillet 1938, à l'âge de 53 ans.

**

Georges VERCEY
du Syndicat de Saint-Claude
(Section d'Avignon)

décédé le 20 Juillet 1938, à l'âge de 18 ans.

A leurs familles si cruellement éprouvées, l'organisation adresse ses bien sincères condoléances.

UNION NATIONALE
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Situation Financière du "RAYON DE SOLEIL"

(1^{er} semestre 1938)

RECETTES	
Cotisations perçues.....	3.387 35
Dons divers.....	767 90
Recettes diverses.....	229 »
Intérêts prêt Etat.....	200 »
— créances B. C. F.....	573 55
Total des Recettes....	<u>5.157 80</u>
DÉPENSES	
Indemnités payées aux malades.	4.304 »
Frais du précédent contrôle ...	22 50
Correspondance, fournitures et divers	372 35
Total des Dépenses....	<u>4.699 85</u>
RÉCAPITULATION	
Total des Recettes	5.157 80
Total des Dépenses.....	<u>4.699 85</u>
Bénéfice de l'Exercice	<u>457 95</u>

Situation financière du Rayon de Soleil au 30 Juin 1938

AVOIR DU RAYON DE SOLEIL	
Avoir au 31 Décembre 1937..	244.888 48
Bénéfice de l'Exercice.....	457 95
Avoir au 30 Juin 1938...	<u>245.346 43</u>

Le Secrétaire, R. DALLOZ.

**

Le 26 Juillet 1938, la Commission de Contrôle réunie pour examiner les comptes financiers du « Rayon de Soleil » et de l'Union Nationale du 1^{er} semestre 1938, a constaté l'exactitude de ceux-ci et la bonne tenue des livres.

La Commission ne voit rien de particulier à signaler pour l'Exercice du semestre écoulé.

Pour la Commission de contrôle :

René DURAFFOURG, Antoine BUSSOD,
du Syndicat de Saint-Claude.

Pour le "Rayon de Soleil"

Anonymous, Saint-Claude.....	600 »
Grossiord Armand, Bordeaux..	20 »
Berthon Louis, % s/matiériel..	35 25
Vente stèles, usine Ascher à Versailles	209 »
Produit épuration poudre noire	9.714 25
Total.....	10.578 50
Liste précédente....	167 90
Total depuis le début de l'année	<u>10.746 40</u>

Merci aux généreux donateurs.

A vendre un jeu de tenailles, état neuf, ainsi que quelques coquilles bronze. S'adresser à la Permanence.

A vendre deux pilons en bon état. — S'adresser à la Permanence.

A vendre une machine à débruter avec ou sans moteur. S'adresser à la Permanence.

STATISTIQUE
des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 13 au 18 Juin.....	11.963	5.920
Du 20 au 25 —	11.968	5.977
Du 27 Juin au 2 Juillet.	11.972	6.095
Du 4 au 9 Juillet	11.887	6.217
Du 11 au 16 —	—	6.158
Du 18 au 23 —	11.897	6.369
Du 25 au 30 —	11.906	6.522
Du 1 au 6 Août.....	11.914	6.463
Du 15 au 20 —	11.925	—
Du 22 au 27 —	11.864	6.517
Du 29 Août au 3 Sept...	11.896	7.050
Du 5 au 10 Septembre.	11.882	7.395
Du 12 au 17 —	11.916	7.536

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 13 au 18 Juin.....	936	2.700
Du 20 au 25 —	974	2.646
Du 27 Juin au 2 Juillet.	994	2.634
Du 4 au 9 Juillet	1.031	2.593
Du 11 au 16 —	1.141	2.447
Du 18 au 23 —	1.234	2.354
Du 25 au 30 —	—	2.352
Du 1 au 6 Août.....	1.226	2.360
Du 15 au 20 —	1.306	2.273
Du 22 au 27 —	1.425	2.152
Du 30 Août au 3 Sept...	1.574	2.016
Du 5 au 10 Septembre.	1.740	1.840

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE CLASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX { A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

Les griffes pour coquilles mécaniques

fabriquées par Louis BERTHON

se trouvent à la Permanence.

On demande à acheter dops « Vandel ». Faire offre à la Permanence.

Polisseurs vous pouvez vous procurer une jauge aux meilleures conditions. En vente à la Permanence.

A vendre dops Bettonville, premier modèle, avec accessoires, ainsi qu'un jeu de tenailles à bille. S'adresser à la Permanence.

Les dops mécaniques fabriqués par Monsieur GRENIER sont en vente à la Permanence.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude.

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.

CAMARADES !

Pour vos achats en Montres, Carillons, Bijoux, etc., adressez-vous en confiance à la

Société Coopérative Ouvrière "LA MONTRE"

LAC-OU-VILLERS (Doubs)

qui vous offre la qualité la meilleure, au meilleur prix.

N'oubliez pas que les camarades de "LA MONTRE" sont syndiqués comme vous, donc vous devez les aider.

Catalogues gratuits et conditions spéciales aux lecteurs du Bulletin.

